

## Recherches sociographiques



Julienne BARNARD, *Mémoires Chapais*

Fernand Dumont

Volume 6, Number 1, 1965

Les classes sociales au Canada français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055251ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055251ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Dumont, F. (1965). Review of [Julienne BARNARD, *Mémoires Chapais*]. *Recherches sociographiques*, 6(1), 87–89. <https://doi.org/10.7202/055251ar>

## COMPTES RENDUS

Julienne BARNARD, *Mémoires Chapais*, Montréal, Fides, tome I, 1961, 308 p.; tome II, 1961, 372 p.; tome III, 1964, 367 p.

Ces trois gros volumes ne sont pas l'œuvre d'un historien professionnel. On en pourrait critiquer longuement la structure et la méthode. La nièce de Thomas Chapais a voulu, avant tout, faire œuvre de piété filiale envers sa famille dont les messieurs sont toujours « courtois » et les dames « distinguées » . . . Mais en fait, dans cet ouvrage, qui emprunte copieusement aux archives familiales, on trouve bien davantage : une moisson extrêmement riche de faits est offerte aussi bien au sociologue qu'à l'historien.

Le tome premier retrace d'abord les origines françaises de la famille et l'établissement des ancêtres en Nouvelle-France. Mais l'auteur insiste surtout sur les débuts de Jean-Charles Chapais, le futur Père de la Confédération. La carrière politique de celui-ci fait l'objet du deuxième volume qui conduit jusqu'à 1875. Le troisième tome retrace la jeunesse de Thomas Chapais, ses années d'étudiant, ses amours, ses premières armes comme journaliste. L'ouvrage s'arrête à l'année 1888.

Le dernier volume n'est pas, à notre avis, le plus intéressant. Bien sûr, il ne nous est pas indifférent de connaître les débuts de celui qui fut naguère un de nos plus importants idéologues. On glanera quelques indications sur les lectures d'une jeune ultramontain de l'époque, de piquants aperçus sur l'activité politique des étudiants et sur les dessous du journalisme . . . Mais les deux premiers volumes nous ont attaché davantage, car ils nous paraissent susceptibles de nourrir la recherche actuelle sur le problème des origines de notre bourgeoisie — réflexion qui, on le sait, trouve si peu d'aliments dans les ouvrages généraux de nos historiens. Ce n'était évidemment pas le but de l'auteur de traiter cette question : mais les données éparses dans son ouvrage sont éminemment suggestives.

Voici, par exemple, Amable Dionne, beau-père de Jean-Charles Chapais et homme politique considérable. C'est un autodidacte ; il a travaillé très tôt comme commis au magasin du seigneur Casgrain ; encore très jeune, il a soigneusement appris l'anglais. Commerçant à son tour, il devient riche, seigneur même. Il est au mieux avec le clergé. Il ne néglige pas non plus les pouvoirs profanes. Au moment des troubles de 1837, il fait circuler un document qui exprime « les dispositions loyales et paisibles » des habitants de l'est de la province à l'égard du gouvernement. En décembre 1837, il s'occupe (avec Casgrain) de bien accueillir les officiers des régiments anglais qui sont en route pour Québec afin de prévenir les soulèvements possibles du peuple. Il est nommé membre du conseil spécial de Colborne en 1838. On ne lit pas le portrait flatteur de ce « membre marquant de notre Législature » par l'un de ses contemporains (cité I, 150), sans se perdre en d'innombrables rêveries sur le statut social du politicien d'antan . . .

En voici un autre, bien différent, mais qui illustre aussi toute une lignée : Letellier de St-Just, l'adversaire politique de Jean-Charles Chapais. Il est avocat, bohème, grand

causeur, amateur de chevaux. Il distribue l'éloquence sans compter, mais il s'appuie aussi sur de plus riches notables qui connaissent d'autres moyens d'atteindre l'électeur. Le supérieur du collège de Sainte-Anne, qui pour l'heure avait délaissé l'oraison et ses rudes travaux pédagogiques pour la politique, écrivait à son archevêque qui s'inquiétait du « parti anarchique » : « Il sera bon de se souvenir que le seigneur P. Casgrain, opposé aux établissements (= dessertes) de Saint-Pacôme et de Mont-Carmel, est aussi le plus chaud partisan de son neveu Letellier et que ses débiteurs comme seigneur et marchand, doivent voter dans son sens au risque d'être ruinés. Lorsqu'il se présentera à l'Archevêché, il sera bon qu'on s'en souvienne . . . » (cité, *II*, 71).

On pourrait ainsi tirer de cet ouvrage toute une galerie de nos hommes d'élite . . . Mais, bien sûr, nul ne serait aussi appuyé que celui du héros principal, Jean-Charles Chapais, Père de la Confédération.

Son père est un autodidacte, à la fois agriculteur et marchand. Il a des idées précises sur l'éducation d'un jeune homme qui doit monter dans l'échelle sociale : après des études au collège de Nicolet, il lui fait suivre, pendant deux ans, des cours d'anglais à Québec auprès du révérend Daniel Wilkie ; il lui prescrit de se faire des relations dans la bonne société de Québec et l'engage même à suivre, à cet effet, des cours de danse auprès d'un spécialiste . . . Jean-Charles s'établit ensuite marchand à son tour sur le fief Saint-Denis. Il prend une place prépondérante dans les longues démarches qui aboutiront à l'érection d'une nouvelle paroisse où il sera le bras droit du curé. Premier maire de la nouvelle municipalité, premier maître de poste, président de la Commission scolaire, officier de milice : « toujours en tête des mouvements populaires de sa région pour revendiquer des droits légitimes et défendre les bonnes causes » — écrit Madame Barnard (*II*, 46). Il fait un riche mariage. Devenu très à l'aise, très lié avec les curés de toute la région qui interviennent pour lui en chaire et ailleurs, il pose sa candidature comme député en 1851 contre Letellier qui est d'ailleurs de ses parents.

Il deviendra ministre. On trouvera ça et là, dans l'ouvrage de madame Barnard, de passionnantes indications sur la psychologie du Canadien français d'alors, un peu perdu dans les hautes sphères de la politique canadienne (anglaise). De son bureau d'Ottawa, Jean-Charles Chapais écrit à sa femme : « Le peinturage avance (à la maison de Saint-Denis), tant mieux ! Je suis, en esprit constamment à la maison. J'ai bien regretté le retard apporté aux escaliers . . . » Dans la même lettre (17 juin 1866), le ministre rapporte qu'il vient de soumettre le budget de son ministère : « Si j'ai peu d'argent à dépenser il y aura peu d'ouvrage. S'il y a peu d'ouvrage, il y aura peu de responsabilité. S'il y a peu de responsabilité, ma présence sera peu nécessaire ici et je pourrai rester au milieu des miens avec moins d'inconvénients . . . » (cité, *II*, 256-257). Il parle peu en Chambre. Routhier lui attribue cette excuse : « Je ne suis qu'un commerçant, c'est aux avocats qu'il appartient de faire des discours au Parlement . . . » Il est évincé du Conseil par John-A. MacDonald à qui une méchante langue de l'époque (P.-B. Casgrain) prêtait ce calcul : MacDonald « ne lui a jamais accordé un véritable crédit parce que l'élément d'appui de M. Chapais (le clergé) n'était qu'un instrument matériel dans les mains de l'habile ministre, qui savait bien en tirer parti. Mais sir John voyait aussi que cet appui ne donnait pas à M. Chapais cette emprise sur le peuple que lui, sir John, aurait désiré tenir par le côté laïque . . . » (cité, *II*, 333). À retenir, au moins comme petite contribution à la théorie du « roi nègre » . . . Sur la clientèle cléricale de Chapais, voici un extrait d'une lettre à lui adressée par sa femme au moment où on l'exclut du ministère (16 janvier 1873, cité, *II*, 334) : « Il est venu des prêtres ici hier et, sans affectation, sans avoir l'air d'y toucher, j'ai fait tomber la conversation sur toi et j'ai insinué que probablement tu allais te retirer prochainement de la vie publique, te sentant fatigué et ayant besoin de repos après toutes ces luttes. On s'est récrié et on a paru affecté péniblement de la nouvelle et on a été jusqu'à dire que, si tes collègues entendaient bien leurs intérêts, ils n'accepteraient pas ta résignation. Un des messieurs a dit : . . . C'est toujours lui qui commande l'influence du clergé et on aurait tort de le laisser partir . . . »

Sur l'influence du clergé dans la politique de l'époque, sur le « patronage », sur bien d'autres questions, on pourrait réunir, à l'aide de ces trois volumes, de copieux dossiers. Nous avons voulu simplement souligner ici l'immense intérêt d'un livre par ailleurs sans prétention. L'auteur ne nous dit pas si le tome III aura une suite. Nous le souhaitons très vivement, en nous promettant bien, par ailleurs, de continuer à lire entre les lignes.

Fernand DUMONT

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*

Louis-Philippe AUDET, *Histoire du Conseil de l'instruction publique de la province de Québec, 1856-1964*, Montréal, Éditions Leméac, 1964, xix+346 p.

Il est assez rare dans notre littérature scientifique de voir aborder d'une façon un peu serrée le phénomène de la persistance d'institutions qui ne remplissent plus les fonctions qui avaient justifié leur création. Ce livre de M. Audet, dont le sujet est de la plus grande actualité, peut être lu à plusieurs plans. À notre avis, le plan où l'historien pose au passé du Conseil de l'instruction publique les questions les plus révélatrices est celui du « retard institutionnel ».

L'auteur distingue, dans l'évolution du Conseil, quatre périodes dont chacune correspond à une modalité importante de la structure juridique et du fonctionnement de cette institution. Ce sont là les deux pôles entre lesquels oscille cette Histoire : l'organisation formelle, le fonctionnement effectif. Pour autant, la narration de M. Audet, tout en comblant une grave lacune dans notre « mémoire collective », pose au sociologue d'intéressants problèmes pour la théorie et pour l'interprétation de certaines transformations de notre structure sociale.

Tout au cours de son ouvrage, l'auteur manifeste quatre soucis constants. En premier lieu — et c'est là, comme nous venons de l'indiquer, l'aspect le plus révélateur de son œuvre —, il met en lumière la dialectique entre la structure juridique du Conseil et les comportements de ceux qui ont été les agents responsables de ses activités. Il cherche également à détecter l'influence de la politique sur certains aspects du fonctionnement des institutions d'enseignement. « Nous estimons, écrit-il, que le domaine de l'éducation a toujours été « conditionné » par le climat politique, surtout au niveau provincial : il est donc de la plus haute importance de connaître l'attitude de chaque parti . . . vis-à-vis les problèmes de l'éducation pour bien comprendre les attitudes et juger de la politique scolaire » (XV). En troisième lieu, l'auteur présente une biographie des personnages marquants dans l'évolution de cette institution. Enfin, il décrit, d'une façon parfois très détaillée, des fonctions complémentaires de l'État et de certains groupes sociaux influents (clergé, épiscopat, Protestants, presse, population agricole, députés, etc.) dans le domaine de l'éducation en général et par rapport au Conseil en particulier.

Récapitulons, à la suite de M. Audet, quelques traits qui caractérisent chacune des périodes du C.I.P. *Première période* : Comme conséquence des efforts du docteur J.-B. Meilleur et des recommandations du Comité Sicotte (1853), une loi de 1856 crée un Conseil de l'instruction publique, lequel est organisé de façon définitive en 1859. De 1860 à 1869, le Conseil (qui ne comprend pas encore de comités confessionnels) tient trente-trois séances. La participation moyenne des membres est de l'ordre de 48 pour cent. *Deuxième période* : En 1869, on crée un Conseil comportant deux comités confessionnels et on confie la direction de l'ensemble du système scolaire à un ministre. Sous l'influence de M<sup>gr</sup> Jean Langevin, l'enseignement de l'agriculture est introduit dans les Écoles normales. De 1869 à 1876, le C.I.P. tient seize séances. La participation moyenne est de 25 pour cent. *Troisième période* : La loi scolaire de 1875 conserve le Conseil et ses deux comités mais